

# Enquête sur l'impact de l'engagement citoyen des infirmiers de sapeurs-pompiers volontaires dans leurs relations avec les employeurs publics ou privés.

## - Points Clés -

Enquête de pratique - Mars 2012



**Association Nationale des Infirmiers de Sapeurs-Pompiers**  
102 rue Sèvres – 75015 PARIS



# Points Clés de l'enquête

- 1.** La prévalence de l'employeur (hôpital, clinique,...) apparaît manifeste quand la notion de choix de gardes et de disponibilité se porte entre l'activité principale hospitalière et l'engagement en tant qu'infirmier sapeur-pompier volontaire au sein des SDIS. L'idée selon laquelle les infirmiers pourraient privilégier leur activité de volontaire au détriment de leur disponibilité hospitalière méconnaît manifestement la réalité de l'attachement profond des infirmiers à leur institution principale, en l'espèce l'administration hospitalière.
- 2.** La notion de famille apparaît comme la contrainte la plus significative pour les infirmiers sapeurs-pompiers volontaires quant à leurs éventuelles difficultés de disponibilité. Cette contrainte se répercute sur les employeurs. Ainsi, la difficulté de gestion du temps (refus de changement de planning hospitalier ou retard à la prise de poste) apparaît comme nettement plus induite par la vie familiale que la coexistence d'une activité hospitalière et une activité d'infirmier sapeur-pompier volontaire.
- 3.** Compte tenu du caractère volontaire de leur engagement au sein des SDIS et de la relative maîtrise de leur d'activité dans ce cadre, les infirmiers indiquent réussir plutôt facilement à s'aménager des temps de récupération compte tenu de leur activité principale hospitalière. Néanmoins une majorité d'infirmiers indiquent que le rythme hospitalier qui leur est parfois imposé par nécessité de service est bien souvent peu respectueux de la notion de repos de sécurité.
- 4.** Le cumul des problématiques de gestion de temps entre l'activité principale notamment hospitalière, d'infirmier sapeur-pompier volontaire voire familiale ne provoque pas de dangerosité dans le cadre de la prise en charge des patients et des victimes qui leurs sont confiées pour 94% d'entre eux.
- 5.** Les infirmiers sapeurs-pompiers volontaires expriment dans leur grande majorité un très fort attachement institutionnel quant à leur engagement au sein des SDIS. Le sentiment d'appartenance, d'esprit de corps, de valeurs partagés déterminent pour nombre d'entre eux la raison fondamentale d'attachement à leur engagement au sein des sapeurs-pompiers.



Rejoignez-nous sur

<http://www.infirmiersapeurpompiier.com>



ANISP -102 rue de Sèvres - 75015 PARIS  
E-mail : [anisp@infirmiersapeurpompiier.com](mailto:anisp@infirmiersapeurpompiier.com)